



DISI Pays du Centre – ESI Clermont-Guichard et ESI Nevers

Entretien d'évaluation

Une seule réponse : BOYCOTT

Refusons la rémunération au mérite, Refusons l'individualisation des carrières.

La campagne 2012 évaluation-notation est lancée. Comme ces dernières années, nous appelons au boycott des entretiens d'évaluations.
Rappelons que ce système est partie intégrante de la RGPP, dont la fusion DGI/CP est "le fleuron" ; il s'agit d'introduire dans l'administration une culture d'individualisation et de "performance", pour accompagner la logique d'entreprise privée, concurrentielle, qui se met en place.
Il est donc complètement lié aux réformes, aux suppressions de postes, à la dégradation des conditions de vie au travail que nous subissons depuis plusieurs années.
Peu à peu, l'administration réduit les droits et garanties des personnels : projet de mise en place de la rémunération au mérite (prime de fonction et de résultats : PFR), instauration de la mobilité contrainte, de la précarité des agents et de leur licenciement (loi sur la mobilité).

Le gouvernement entend aller encore plus loin en imposant la suppression pure et simple de la notation pour ne laisser place qu'à une évaluation individuelle totalement arbitraire :

La seule volonté de l'administration est d'isoler les agents pour les contraindre à courber l'échine, de les mettre en concurrence pour en tirer le plus grand rendement au moindre coût.

Dans ce contexte, l'entretien d'évaluation deviendrait le pivot de la gestion des agents !

Il conditionnerait :

- **Le montant de la prime de fonction et de résultats (jusqu'à 40% de la rémunération) ;**
- **Les possibilités de mutation ;**
- **La mise en place d'une procédure pour « insuffisance professionnelle » pouvant aller jusqu'au licenciement.**

Plus aucune référence nationale, des recours réduits au bon vouloir des évaluateurs et des directions, la rémunération et les promotions à la tête du client, voilà ce qui nous attend si nous les laissons faire.

- **Face à un système de notation profondément inégalitaire et injuste,**
- **Face à la dictature des indicateurs, face à l'empilement des réformes et aux suppressions d'emploi qui broient les repères professionnels,**
- **Face aux dérives autoritaires,**

==> <u>un acte de protestation indispensable : le boycott de l'entretien d'évaluation.</u>

Nous en avons le droit, il faut l'utiliser !!!!

Plus que jamais le boycott de l'entretien est indispensable pour affirmer notre rejet des systèmes actuel et futur d'évaluation qui visent à instaurer une logique d'entreprise privée dans la Fonction Publique sous le règne de l'arbitraire.

Boycotter l'entretien, c'est

- Réaffirmer notre exigence de maintien des garanties collectives dans le cadre statutaire ;
- Refuser la rémunération au mérite (prime de fonction et de résultats) ;
- Refuser la précarisation dans la Fonction Publique (loi sur la mobilité).

Les organisations syndicales Union SNUI-SUD Trésor Solidaires

et CGT Finances Publiques de la DISI Pays du Centre

appellent les agents à boycotter l'entretien individuel d'évaluation.

"BOYCOTT MODE D'EMPLOI"

Ne pas se rendre aux entretiens d'évaluation.
Nous vous rappelons que l'entretien d'évaluation n'est pas obligatoire**.**

Ne pas porter de remarques dans le cadre "Expression de l'agent".

Ne pas signer la fiche d'évaluation.
Selon les textes officiels (et notamment le guide de l'évaluation-notation), la « signature du compte rendu ne vaut pas approbation mais atteste que l'entretien a bien eu lieu et que l'agent a pris connaissance de son contenu ». En conséquence, étant donné que nous ne nous rendons pas à l'entretien, nous n'avons pas à signer la fiche d'évaluation. De plus, en ne signant pas la fiche, nous marquons notre refus de prendre connaissance des objectifs assignés car nous refusons que soient fixés des objectifs individuels**.**